



## Chirurgie ambulatoire non aboutie

Par **Anaviv**, le **03/07/2013** à **11:30**

Bonjour, je viens vers vous pour savoir quoi faire dans le cas suivant:

Ma mère s'est faite opérée le 2 Juillet 2013 (chirurgie ambulatoire) pour le retrait total d'un Portacath (la pose ayant eu lieu en Octobre 2011) à Val d'aurel, établissement privé à Montpellier.

Or, pendant et après l'opération, ma mère a signalé aux infirmières et à l'interne qui l'a opéré qu'elle sentait encore le tuyau à l'intérieur de sa chair (côté droit du cou) mais l'interne a affirmé l'avoir retiré.

Il s'avère, suite à une radio datant d'aujourd'hui, 3 Juillet 2013, que le tuyau est toujours à son emplacement d'origine alors qu'il aurait dû être retiré.

De ce fait, ma mère doit re-subir une opération..

Est-il possible de faire un recours, comment s'y prendre et cela vaut-il le coût?

Merci par avance de vos réponses. Très cordialement

Par **Nico37**, le **04/01/2014** à **00:37**

[fluo]bonjour[/fluo]

CRCI : [www.oniam.fr/crci/presentation](http://www.oniam.fr/crci/presentation)